
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 27 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00576 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Inspecteurs des Eaux et Forêts, session 2024.**

Ce sont :

INSPECTEURS DES EAUX ET FORÊTS

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TINDANO BONIFACE	202485	B18488780	15/06/85
2°	TINDANO/PALM YELI GNAFAMA CARINE	347958	B12406528	01/11/87
3°	BAZIE BALY	202515	B12886515	31/12/86
4°	ZIDA GOUWENDBEM SERGE BRUNO	259822	B10873570	06/10/86
5°	BAKALA BADJIBIE	306731	B10457119	13/03/88
6°	OUEDRAOGO RASMANE	228668	B15495525	27/12/87
7°	BARRO FATIMATA	329189	B14672494	04/10/91
8°	TOUGRI DAOUGO	109157	B13192458	03/01/81
9°	CONOMBO ABDOUL-DRAMANE	222214	B11346179	29/03/86
9°	SANOU DAFRASSI JUSTIN	332404	B10644791	31/05/89

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement.

INSPECTEURS DES EAUX ET FORÊTS

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étoile